

CETA

« La Wallonie risque l'isolement : il faudra être très pédagogique »

Pour Christian Behrendt, la Wallonie, qui a dit non au CETA, ne doit pas donner l'image d'une région radicale anti-commerce. Danger...

● **Martial DUMONT**

« Je ne donnerai pas les pleins pouvoirs au gouvernement fédéral et la Belgique ne signera pas le CETA le 27 octobre ».

Paul Magnette a été clair. Et la motion de la majorité wallonne PS-cdH (plus les Écolo) l'a été tout autant : pas question de dire oui au traité commercial avec le Canada si les observations de la résolution d'avril 2016 ne sont pas rencontrées.

Il faudra renégocier. Pour, dit Magnette, créer de hauts standards de discussions en matière sociale et environnementale, notamment, dans les futures discussions commerciales.

« C'est ça le vrai enjeu », dit-il : créer un rapport de force qui oblige les négociateurs à tenir compte des préoccupations de la société civile.

Risque d'isolement

Bref, Magnette et la Wallonie ne ferment pas la porte. Et ils n'ont pas vraiment intérêt, estime le constitutionnaliste de l'ULg, Christian Behrendt.

« Sur le plan juridique, la Wallonie a les compétences et le droit de dire non à un traité puisqu'elle a les mêmes pouvoirs que le fédéral dans les compétences qui la concernent. En l'occurrence, le CETA est un traité

mixte sur lequel elle peut se positionner. Le fédéral ne peut d'ailleurs pas s'opposer à cette décision. En revanche, il va falloir faire très attention à l'image que nous donnons à l'extérieur ».

Pour Behrendt, la Wallonie ne doit pas considérer ce « non » comme une grande victoire. Ce serait, dit-il, prendre une ligne dangereuse.

Parce qu'au-delà des diverses postures politiques logiques qui peuvent exister sur la signature même du traité, le problème du « non » réside surtout dans le fait que dans ceux qui s'opposent au CETA, il y a deux catégories.

« Il y a ceux qui ne sont pas fondamentalement contre le libre-échange et le commerce. Et qui sont prêts à signer ce traité moyennant adaptations. Et puis il y a ceux qui ne veulent rien entendre et qui jugent que le libre-échange est mauvais ».

Or, dit encore le constitutionnaliste, le risque, c'est que nos partenaires ne comprennent plus rien à notre pays. Et aient de la Wallonie cette image précise d'irréductibles dogmatiques. Qui la mènerait à un isolement. Ce que craint et dénonce aussi l'opposition MR au parlement wallon, par ailleurs.

« Si nous ne sommes pas pédagogiques et que nous n'expliquons pas clairement que la position de la Wallonie n'est pas fermée, il y a un risque clair de se retrouver isolés sur le plan commercial et diplomatique » poursuit Christian Behrendt. « L'image du dogme, c'est le pire. Il serait dramatique que la perception extérieure de la Wallonie soit celle d'une région avec laquelle il est devenu impossible de discuter. Nous ne pouvons pas nous permettre cela. Simplement parce que nous dépendons énormément

des importations parce que nous ne produisons pas assez nous-mêmes. »

Bref il faut redoubler d'efforts pour veiller à ce que le message ne passe pas pour de la propagande.

À cet égard, le discours de Paul Magnette hier au Parlement semble une ébauche encourageante. ■

VITE DIT

Curiosité européenne

Jamais le Parlement wallon n'aura accueilli autant de caméras étrangères : télévisions allemande, anglaise ou encore française, étaient là hier pour immortaliser le moment où les Astérix wallons allaient décider de bloquer le traité commercial Europe-Canada.

Les patrons critiquent

Les fédérations patronales de Belgique ont dénoncé vendredi le vote négatif du parlement de Wallonie contre la CETA. « C'est irresponsable », affirment la FEB, l'Unizo, le Voka, l'UWE, le BECI, le Boerenbond et l'AVED.

« C'est aussi incompréhensible quand quelques heures auparavant les présidents de ces mêmes entités fédérées exhortaient les entreprises et plus particulièrement les PME à oser la grande exportation lors de la visite d'État au Japon ». Les employeurs appellent l'ensemble des autorités belges à se

concerter le plus rapidement possible afin que la Belgique puisse signer l'accord.